

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 26233**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible (La certification existe désormais sous une autre forme (voir cadre "pour plus d'information"))

MASTER : MASTER Mention « Information, communication »

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Université Paul Sabatier - Toulouse 3, Université Toulouse 1 Capitole	Recteur de l'Académie Chancelier des Universités, Président des universités habilitées à délivrer les diplômes

Niveau et/ou domaine d'activité

I (Nomenclature de 1969)

7 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

320 Spécialités plurivalentes de la communication et de l'information

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Cette mention comprend les parcours types suivant :

- **Administration et gestion de la communication**

- **Administration des activités culturelles**

- **Communication et territoires**

- **Communication et culture numérique**

dont les activités et les compétences ou capacités attestées communes sont décrites ci-après.

Pour consulter les informations spécifiques aux parcours types, se référer aux liens Internet renvoyant vers les fiches parcours types des établissements.

- Conception de la stratégie et du plan de communication au sein d'entreprises disposant d'un service de communication, de collectivités territoriales, de grandes structures associatives, de sociétés de conseil, d'agences de communication ou de médias (radios, télévisions, presses, médias en lignes)

- Elaboration, planification, coordination, suivi et évaluation des plans et actions de communication Conception des messages et des moyens de communication

- Aide à la décision et conseil aux responsables et aux services en matière de communication

- Élaboration et suivi du budget de la communication

- Veille stratégique et anticipation sur les évolutions du secteur et de l'environnement

- Construction et suivi des réseaux de collaboration interne et externe

- Développement et valorisation de la culture de l'organisation

- Gestion des relations avec les médias

- Aide à la mise en place d'une stratégie gérant les relations avec le public, les usagers, les administrés ou les clients de l'organisation

- Management et encadrement d'un service

- Conceptualiser, mettre en œuvre et gérer des stratégies de communication, en évaluant les forces, les faiblesses, les moyens et l'environnement de l'organisation afin de lui permettre d'atteindre ses objectifs.

- Conceptualiser et mettre en œuvre différentes formes de communications présentes dans toutes les organisations (communication interne, externe et communication de crise), choisir et mettre en œuvre les outils de communication (médias, communication papier, communication numérique, événementiel, réseaux socio-numériques, communication directe, relationnel...) nécessaires à leur réalisation.

- Réaliser et superviser la réalisation de différents supports et outils de communication et les mettre en perspective dans l'analyse globale d'une stratégie de communication.

- Conduire et animer la réalisation d'un cahier des charges et d'un audit de communication.

- Conduire et animer des projets de communication (distribution des rôles, animation des réunions, définition des objectifs, mise en place du retroplanning, gestion des conflits..) pour valoriser les activités de l'organisation, la faire connaître, augmenter sa légitimité et faciliter sa reconnaissance.

- Dans le cadre de tout projet de communication, gérer des moyens financiers : construire un budget, gérer des fournisseurs, des appels d'offres, des prestataires.

- Construire un projet professionnel dans le domaine de la communication.

- Conduire une analyse réflexive et distanciée prenant en compte les enjeux, les problématiques et la complexité d'une demande ou d'une situation afin de proposer des solutions adaptées et/ou innovantes

- Conduire un projet (conception, pilotage, coordination d'équipe, mise en œuvre et gestion, évaluation, diffusion) pouvant mobiliser des compétences pluridisciplinaires dans un cadre collaboratif

- Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources spécialisées pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation

- Actualiser ses connaissances par une veille dans son domaine, en relation avec l'état de la recherche et l'évolution de la réglementation

- Evaluer et s'autoévaluer dans une démarche qualité
- S'adapter à différents contextes socio-professionnels et interculturels, nationaux et internationaux
- Rédiger des cahiers des charges, des rapports, des synthèses et des bilans,
- Communiquer par oral et par écrit, de façon claire et non-ambiguë, en français et dans au moins une langue étrangère, et dans un registre adapté à un public de spécialistes ou de non-spécialistes
- Utiliser les outils numériques de référence et les règles de sécurité informatique pour acquérir, traiter, produire et diffuser de l'information de manière adaptée ainsi que pour collaborer en interne et en externe

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

J Information et communication
 M Activités spécialisées, scientifiques et techniques
 O Administration publique
 S Autres activités de services
 Conseiller-e ou consultant-e en communication
 Chargé-e de communication externe, interne
 Responsable des relations externes, internes, des relations ou des services de presse
 Chargé-e des publics
 Chargé-e du dialogue citoyen

Codes des fiches ROME les plus proches :

E1103 : Communication
 E1104 : Conception de contenus multimédias
 E1106 : Journalisme et information média
 E1402 : Élaboration de plan média

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

Les modalités du contrôle permettent de vérifier l'acquisition de l'ensemble des aptitudes, connaissances et compétences constitutives du diplôme. Celles-ci sont appréciées soit par un contrôle continu et régulier, soit par un examen terminal, soit par ces deux modes de contrôle combinés.

Chaque bloc d'enseignement a une valeur définie en crédits européens (ECTS). Le nombre de crédits par unité d'enseignement est défini sur la base de la charge totale de travail requise et tient donc compte de l'ensemble de l'activité exigée : volume et nature des enseignements dispensés, travail personnel requis, des stages, mémoires, projets et autres activités. Pour l'obtention du diplôme de master, une référence commune est fixée correspondant à l'acquisition de 120 ECTS au-delà du grade de licence.

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	QUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Leur composition comprend : - une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation - des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements - des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements.
En contrat d'apprentissage	X	
Après un parcours de formation continue	X	Leur composition comprend : - une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation - des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements - des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements.

En contrat de professionnalisation	X	Leur composition comprend : - une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation - des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements - des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements.
Par candidature individuelle	X	Leur composition comprend : - une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation - des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements - des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements.
Par expérience dispositif VAE	X	Le jury est composé : - d'une majorité d'enseignants-chercheurs - des personnes ayant une activité principale autre que l'enseignement et compétentes pour apprécier la nature des acquis, notamment professionnels, dont la validation est sollicitée.

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 23 mai 2016 accréditant l'Université Toulouse I en vue de la délivrance de diplômes nationaux.

Arrêté du 1er juin 2016 accréditant l'Université Toulouse III en vue de la délivrance de diplômes nationaux.

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Code de l'éducation : article L613-3 et L613-4

Références autres :

- Arrêté du 22 janvier 2014 fixant les modalités d'accréditation d'établissements d'enseignement supérieur
- Arrêté du 22 janvier 2014 fixant les modalités d'accréditation d'établissements d'enseignement supérieur
- Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master
- Arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master, publié au J.O du 27 avril 2002
- Arrêté du 4 février 2014 fixant la nomenclature des mentions du diplôme national de master

Pour plus d'informations

Statistiques :

<http://www.univ-tlse3.fr/observatoire-de-la-vie-etudiante-239350.kjsp>

ou <http://www.univ-tlse3.fr/ove>

http://www.ut-capitole.fr/universite/gouvernance/services-administratifs-et-techniques/observatoire-des-formations-et-de-l-insertion-professionnelle-drop-ofip--551317.kjsp?RH=INTERNET_FR&IFRAME=null

Autres sources d'information :

<http://www.univ-tlse3.fr>

<http://www.fsi.univ-tlse3.fr>

<http://www.m2-infocom.iut-tlse3.fr/>

<http://www.ut-capitole.fr>

Université Toulouse III

Université Toulouse I Capitole

Lieu(x) de certification :

Université Toulouse III - Paul Sabatier - 118 route de Narbonne - 31062 TOULOUSE Cedex 9

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Toulouse

Historique de la certification :

Fiche remplacée par la fiche nationale n°31496

À partir de 2016, la mention « Biologie-Santé » se substitue à la mention « BioSanté ».

À partir de 2016, la mention « Information-Communication » se substitue à la mention du même nom.

À partir de 2016, le parcours-type « Communication et territoires » se substitue à la spécialité du même nom.

À partir de 2016, le parcours-type « Communication et culture numérique » se substitue à la spécialité « Information, communication et médiations sociotechniques (Ex. communication numérique) ».

Cette fiche mention émane des anciennes fiches RNCP n° 18684 - 18720